



icars

Info Centre des Activités Régionales de Santé

Pour explorer le champ
de la santé en PACA

www.icarsante-paca.fr

octobre 2012

cres
Comité régional
d'éducation pour la santé
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur



Le Projet régional de santé (PRS) constitue la feuille de route de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur de 2012 à 2016.

Fruit d'une large concertation et de la consultation de nombreux partenaires, le PRS représentait près de 1 000 pages lors de sa présentation officielle, en janvier 2012.

Pour rendre accessible l'ensemble des informations stratégiques de ce document de référence et mieux les faire connaître, l'ARS a développé le site internet ICARS (Info Centre des Activités Régionales de Santé).

Ce site www.icarsante-paca.fr a pour premier objet d'offrir aux professionnels de santé comme aux usagers **une synthèse lisible et pédagogique de la politique régionale de santé de l'ARS PACA.**

Lancé en septembre 2012, il a été réalisé en collaboration avec le Comité régional d'éducation pour la santé de la région (CRES PACA).

ICARS doit également permettre de suivre l'atteinte des objectifs du PRS et l'évolution dans le temps des activités réalisées.

Mais ICARS ne s'arrêtera pas là. Dans le cadre d'un GIP, il va rapidement évoluer vers **l'intégration de l'ensemble des actions et programmes impactant la santé en PACA** réalisés notamment par les autres acteurs que sont les collectivités territoriales, les services de l'Etat, l'Assurance maladie ou encore les Unions de professionnels.



Le projet régional de santé en bref

Le projet régional de santé PACA 2012-2016, instauré par la loi du 21 juillet 2009 relative à l'hôpital, aux patients, à la santé et aux territoires, a été arrêté le 30 janvier 2012 par Dominique Deroubaix, directeur général de l'ARS PACA.

Il marque le lancement d'une politique de santé régionale nouvelle, qui place l'utilisateur au centre du système de santé, en portant une attention particulière à l'accès aux soins et à la santé des plus précaires.

ICARS, pour qui ?

Le Projet régional de santé concerne toutes celles et ceux en région PACA qui font la santé : professionnels de santé et de prévention, intervenants en établissements sanitaires et médico-sociaux, services de l'Etat, collectivités, assurance maladie...

ICARS s'adresse tout particulièrement à eux, mais également à la population de la région et aux usagers du système de santé.

Naviguer dans le PRS de façon intuitive

ICARS met d'ores et déjà à disposition l'intégralité du contenu du Projet régional de santé.

Pour faciliter la consultation des internautes, deux entrées distinctes ont été prévues, en fonction de leurs besoins d'information :

- Il est possible de parcourir le PRS par grand axe
- Ou bien d'effectuer une recherche dans le PRS de façon transversale

Parcourir le PRS

Cette arborescence donne accès à une présentation détaillée des **grands axes du PRS** : le Plan stratégique régional de santé, les trois schémas sectoriels (Schéma régional d'organisation des soins, d'organisation médico-sociale et de prévention et sécurité sanitaire), les cinq programmes obligatoires (PRIAC, PRAPS, Gestion des risques, Télémédecine, droit des usagers).



▲ Un objectif du PRS situé dans son arborescence.

Rechercher dans le PRS

Un moteur de recherche permet également d'effectuer une recherche dans le contenu du PRS, de façon transversale.

Il peut s'agir d'une **recherche par critère** dans les différents objectifs du PRS : recherche par type d'activité (dépistage, formation...), par population, par thème... ou d'une **recherche dans les documents** du PRS, qui interrogera la totalité des textes du projet, à partir d'un mot-clé ou d'un terme.



▲ Le résultat d'une recherche par critère, ici le terme « addiction », qui renvoie à chacun des schémas sectoriels

Consulter les outils du PRS

Par ailleurs, des **données utiles** ont été extraites du PRS pour être consultées spécifiquement : un glossaire, une liste des sigles utilisés, les territoires de référence, les populations, les textes.

ICARS fait le lien avec d'autres outils existants dans le champ de la santé :

OSCARs L'outil de suivi cartographique des actions régionales de santé du CRES PACA www.oscarsante.org

SIRSEPACA Le système d'information régional en santé de l'Observatoire régional de la santé www.sirsepac.org

Il intègrera rapidement un module de présentation des territoires de santé sur le modèle des actuels «Diagnostics territoriaux» consultables sur http://paca.ars.sante.fr/diagnostics_territoriaux

Suivre la réalisation du PRS

ICARS a été conçu pour donner de la visibilité au Projet régional de santé, mais ce n'est pas là son seul objectif. Il doit également permettre de suivre **la réalisation des objectifs** du PRS et **l'évolution de ses activités**.

Par exemple, à propos de l'objectif visant à renforcer l'accès géographique aux soins - l'un des objectifs du SROS sur l'offre de soins ambulatoires - ICARS sera prochainement en mesure de proposer une cartographie des **maisons de santé** ainsi que l'évolution de leurs implantations en région.

Il en sera de même pour la création des maisons pour l'intégration et l'accueil des malades Alzheimer, **les MAIA**, le développement de **l'éducation thérapeutique** (avec les programmes autorisés), **les contrats locaux de santé publique**, le déploiement des **places en établissements médico-sociaux**, le développement des **soins palliatifs**, les actions financées dans le cadre du **PRAPS**...

